

# le Tannayroli

N° 51

Le périodique de Tannay  
Édition décembre 2024

Événement du 20 septembre 2024

## Inauguration des rives du lac Mies-Tannay





N°  
51

# Sommaire

Éditorial	3
Informations officielles	4
Nouvel indice de Verdure du PaCom	5
Le complexe piscine-patinoire de Terre Sainte	6-7
Inauguration de la zone lacustre	8
La taxe d'épuration des eaux / L'immeuble Floréal	9
Les finances communales	10-11
Le Centre Manor de Chavannes reconnecté - ligne 813	11
Le « frelon asiatique » a fait son apparition	12
CinéRoli - Commission culturelle	13
Les chroniques de TannEco	14-15
Avis officiels / Annonces & agenda	16

# Éditorial



SYNDIQUE  
Denise Rudaz

## A l'approche des fêtes de fin d'année!

**Trois ans ont maintenant passé depuis que la nouvelle Municipalité a pris en main le destin de la commune. Trois années durant lesquelles elle n'a pas chômé.**

Comme vous avez pu le constater de nouvelles infrastructures ont vu le jour dont la plus emblématique est la zone lacustre ceci en étroite collaboration avec la commune de Mies.

Gérer une commune est aussi passionnant que chronophage si on désire améliorer tous les aspects pour lesquels chacun d'entre vous, à des degrés divers, apporte une attention soutenue. Qu'il s'agisse de sécurité, de transports, d'école, de routes, de finances ou tout simplement de l'aspect de notre village et de ses parcs, tout est important.

A tout moment, il faut remettre l'ouvrage sur le métier car en matière de sécurité, rien n'est jamais acquis. Pour l'école, tout se rediscute d'année en année afin d'apporter des améliorations, sans parler de l'offre de transports qui doit s'adapter en fonction des nouvelles habitudes de mobilité.

Finalement, la plus grande récompense pour la Municipalité c'est d'entendre la satisfaction des citoyens relevant l'aspect paisible de notre environnement. La sérénité des lieux face aux conflits et catastrophes dont les médias nous abreuvent ne peut être que bénéfique pour tous.

Nous devons malgré tout rester optimistes surtout à l'approche des fêtes de fin d'année afin que l'ambiance de Noël reste conviviale et que 2025 vous trouve en bonne santé.

Toute la Municipalité vous souhaite un joyeux Noël et d'agréables fêtes de fin d'année. Nous vous disons à l'année prochaine et allons continuer à œuvrer pour l'amélioration de notre qualité de vie.

Denise Rudaz,  
Syndique de Tannay





# Informations officielles

## Décisions du Conseil communal

### Dans sa séance du 17 juin 2024 :

- Préavis municipal n° 37 (Accepté) relatif au rapport de gestion
- Préavis municipal n° 38 (Refusé) relatif à l'initiative Pro-Etude
- Préavis municipal n° 39 (Accepté) relatif à la taxe de séjour
- Préavis municipal n° 40 (Accepté) relatif aux comptes communaux 2023
- Préavis municipal n° 41 (Accepté) relatif aux comptes de l'EIPT 2023

### Dans sa séance du 23 septembre 2024 :

- Préavis municipal n° 44 (Accepté) relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration 2025
- Préavis municipal n° 45 (Accepté) relatif à l'arrêté d'imposition 2025

### HORAIRES ADMINISTRATION

Lundi	Fermé
Mardi	Office de la population 07h30 - 12h00
Mercredi	Greffe municipale 08h00 - 12h00
Jeudi	Office de la population 14h00 - 18h00
Vendredi	Greffe municipale 08h00 - 12h00

### HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

## Un geste pour l'environnement et notre biodiversité Remplacement des laurèles existantes

Comme vous avez pu le lire sur notre site internet, la Région de Nyon propose une subvention extraordinaire pour l'arrachage et le remplacement de laurèles, et ce pour l'automne 2024 uniquement.

La Région de Nyon a voulu suivre l'exemple du Parc naturel régional Jura vaudois et du Canton de Vaud en proposant jusqu'au 15 décembre 2024 une subvention à hauteur de CHF 45.- (TTC) par mètre linéaire de laurèle remplacé. Cette subvention s'adresse uniquement au remplacement de haies qui n'est pas déjà prévu dans un autre projet subventionné. Le but est

de motiver les propriétaires (privés et communes) qui n'auraient pas encore franchi le cap, dans un soutien « de dernière minute ». Nous invitons celles et ceux qui le peuvent encore à profiter de cette opportunité pour le bien-être de notre environnement et celui de notre biodiversité en renouvelant ainsi les haies de son jardin.

Informations Région de Nyon :  
[regiondenyon.ch/environnement/biodiversite/actions-terrain](http://regiondenyon.ch/environnement/biodiversite/actions-terrain)

Marie-Noëlle Favarger Schmidt,  
Municipale chargée entre autres des Espaces Verts

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

[www.tannay.ch](http://www.tannay.ch)

# Le PaCom

© Lucien Kelly



MUNICIPAL

Fabrice Beaux

## Tannay renforce sa verdure avec le nouvel Indice de Verdure du PaCom

**Le village de Tannay franchit une étape importante dans sa démarche écologique en intégrant un nouvel «Indice de Verdure» dans son Plan d'Affectation Communal (PaCom). Ce dispositif, défini à l'article 8.4 du PaCom, fixe l'Iver à 0,50. Concrètement, cela signifie que pour chaque parcelle concernée, au moins 50 % de la surface non bâtie doit être composée d'espaces verts ou perméables.**

Cette initiative vise à renforcer la présence de zones végétalisées dans notre commune, reflétant ainsi notre engagement collectif en faveur de l'environnement et du bien-être des habitants. Les surfaces minérales comme le gravier ou les zones de stationnement ne sont plus comptabilisées dans cet indice. De plus, pour éviter la fragmentation des espaces verts, 60% des surfaces végétalisées doivent être continues, formant ainsi de véritables poumons verts au sein du village.

Pourquoi cette mesure est-elle essentielle pour Tannay ? Les espaces verts jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité locale. Ils offrent un habitat à de nombreuses espèces animales et végétales, contribuant à l'équilibre de notre écosystème. De plus, la végétation améliore la qualité de l'air en absorbant les polluants et en produisant de l'oxygène, tout en régulant les températures grâce à l'ombrage naturel qu'elle procure. Au-delà des bénéfices environnementaux, cette démarche a un impact direct sur la qualité de vie des habitants. Des zones vertes généreuses offrent des lieux de détente et de rencontre, favorisant le lien social et le bien-être général. Elles participent également à la gestion durable de l'eau en facilitant l'infiltration des eaux de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondation.

Cette évolution réglementaire s'inscrit dans une vision plus large du développement de Tannay. En mettant l'accent sur la verdure, notre village affirme sa volonté de concilier urbanisation et respect de l'environnement. C'est un choix qui bénéficie à tous : aux habitants, qui profitent d'un cadre de vie agréable ; à la nature, qui voit ses espaces préservés et valorisés ; et aux générations futures, qui hériteront d'un environnement sain et équilibré.

En somme, l'introduction de l'Indice de Verdure dans le PaCom de Tannay est bien plus qu'une simple mesure technique. C'est une affirmation de nos valeurs communes et de notre engagement en faveur d'un avenir durable. En favorisant les espaces verts, nous renforçons l'identité de notre village et nous nous donnons les moyens de préserver ce qui fait sa richesse : un environnement naturel exceptionnel, au cœur duquel il fait bon vivre.

Fabrice Beaux, Municipal,  
chargé entre autres des constructions



© Lucien Kelly



# Piscine-patinoire



MUNICIPAL

Michaël Schlegel

## Les travaux du complexe piscine-patinoire de Terre Sainte avancent à grands pas !

**En Terre Sainte, l'enthousiasme grandit autour du chantier de la nouvelle piscine-patinoire, un projet phare qui transforme peu à peu le paysage de notre région. Ce futur espace de loisirs et de sport pour tous voit des étapes majeures se réaliser, et les bâtiments commencent à prendre vie.**

### LES DERNIÈRES ÉTAPES QUI DONNENT FORME AU PROJET

- **La charpente en bois et les murs de la piscine s'élèvent:** grâce à la pose réussie de la charpente en bois, le bâtiment de la piscine et les locaux administratifs dévoilent peu à peu leurs contours.
- **Le bassin en inox est arrivé!** Le cœur de la piscine, avec son bassin en inox moderne et durable, est en cours d'installation. D'ici peu, cette structure brillante et résistante accueillera ses premiers baigneurs, alliant esthétique et fonctionnalité pour des moments de détente ou de sport.
- **Les fenêtres s'installent:** les menuiseries extérieures sont en place, assurant une bonne fermeture des bâtiments et apportant une touche lumineuse qui laisse imaginer de grands espaces baignés de lumière naturelle.
- **La patinoire prend forme:** la charpente en bois a été installée avec succès, offrant un premier aperçu de ce futur espace où les familles et amis pourront s'essayer aux joies de la glisse.

### LES ÉTAPES À VENIR D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

- **La patinoire se couvre:** Le toit de la patinoire sera bientôt installé, mettant ainsi l'espace à l'abri pour de bon.
- **Fenêtres et dalle froide pour la patinoire:** avec la pose des fenêtres et l'installation de la dalle froide, le projet entre dans le vif du sujet. Ces éléments sont essentiels pour garantir une glace de qualité et créer un espace agréable, prêt à accueillir aussi bien les débutants que les patineurs aguerris.

Ce projet, mené avec engagement par ARSCO et les communes de Terre Sainte, progresse conformément au calendrier : la piscine devrait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2025, et la patinoire suivra d'ici la fin de la même année. Une belle promesse pour tous les élèves et habitants de Terre Sainte, qui pourront bientôt profiter d'un lieu de loisirs moderne, alliant sport, détente et convivialité.

Restez connectés pour suivre ce projet d'envergure, et rendez-vous d'ici une année pour une plongée ou une glissade dans un lieu qui marquera sans doute notre région ! Plus de détails sur: [arsco.ch/piscine-patinoire](https://arsco.ch/piscine-patinoire)



Michaël Schlegel,  
Municipal chargé entre autres des Écoles







# Zone lacustre



SYNDIQUE

Denise Rudaz

## Un symbole qui réunit Mies et Tannay

**Le 20 septembre 2024, la zone lacustre a été inaugurée marquant ainsi la fin d'une longue série de travaux pour aboutir à une belle réussite selon les dires de toutes les personnes présentes ce jour-là.**

Tout a été entrepris pour que l'ensemble de cette zone soit mise en valeur ; d'abord le port inauguré en juin 2023, puis la renaturation de la rivière du Torry permettant d'aménager ses rives en favorisant la plantation d'espèces locales dans le respect des règles environnementales. Lors de ces transformations, la Buvette de la plage n'a pas été oubliée puisqu'une nouvelle terrasse au sud a été créée et la terrasse au nord a été entièrement rénovée.

S'est posée ensuite la question de l'espace situé entre la route Suisse et la Buvette. Finalement, l'ensemble de cet espace a été totalement remodelé afin de créer des zones de verdure arbori-

sées non seulement pour leur aspect nature mais aussi pour l'ombre bienvenue lors de canicules.

Une passerelle a également été construite reliant les deux communes symbolisant le lien qui réunit Mies et Tannay soulignant ainsi l'entente qui a régné tout au long des transformations de la zone lacustre.

Tout ceci n'a été possible que grâce à l'énergie et à la pugnacité de l'EIPT (Entente Intercommunale du Port du Torry) créée dans le but de modifier en profondeur le site lacustre et qui, semaines après semaines, s'est réunie depuis 2021.



↳ Ambiance dansante  
avec l'orchestre Time Machine





▾ Partie officielle de l'inauguration de la zone lacustre

## La taxe d'épuration des eaux

Le SITSE (Société Intercommunale de Terre Sainte et Environs) envoie chaque année une taxe pour l'épuration des eaux et pour l'entretien des réseaux des collecteurs.

Cette taxe s'est élevée durant de nombreuses années à CHF 2.85/m<sup>3</sup>, mais en réalité, les citoyens de la commune n'en paient qu'une partie. En effet, lors de la construction de la STEP (STation EPuration), un montant conséquent avait été provisionné par la commune mais seule une partie a été prélevée, la STEP ayant coûté moins chère que prévu.

Cette réserve a été entièrement affectée pour subventionner la taxe d'épuration ce qui a pour conséquence qu'au lieu de payer l'entier de la taxe chaque année, vous n'en avez payé qu'une partie, le reste étant subventionné par la réserve.

Malheureusement, toute bonne chose a une fin. Dès 2027, il n'y aura plus de réserve et vous paierez l'entier de la taxe d'épuration soit CHF 2.85/m<sup>3</sup> pour autant que cette taxe n'ait pas augmenté entre temps.

## L'immeuble Floréal

Comme vous avez pu le constater, le bâtiment Floréal dont nous avons fait l'acquisition en 2022 est en plein travaux de rénovation. Parmi les 10 appartements de l'immeuble, se trouve un duplex d'environ 220 m<sup>2</sup> pour lequel nous avons mené une réflexion quant à son affectation. Après moult suggestions, la meilleure solution

nous a semblé être la création d'une crèche. Si ce concept est accepté par le Conseil communal et l'APEJ (Association Pour l'Enfance et la Jeunesse) nous pourrions avoir dans le même espace de verdure une UAPE (Unité d'Accueil de la Petite Enfance), une école et une crèche.



# Finances communales



MUNICIPAL  
Claus Hässig

## Les finances communales s'inscrivent dans la durabilité

**Dans sa séance du 23 septembre dernier, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de maintenir le point d'impôt actuel de 60,5% pour l'année prochaine. Cette décision s'inscrit dans une volonté de gérer les finances communales dans une vision à long terme et d'assurer leur solidité dans les années à venir. Il est indispensable de passer sans encombre le cap des investissements importants réalisés en 2023 et 2024 dans le réaménagement complet des rives du lac et dans l'achat de l'immeuble Floréal.**

### LES INVESTISSEMENTS

Avec des investissements cumulés de presque 13 millions de francs, ces deux réalisations ont en effet demandé un effort financier considérable à notre commune de 1'700 habitants.

On ne peut toutefois pas s'arrêter au simple constat du montant des dépenses. Le nouveau port et l'immeuble Floréal sont en effet des investissements à rendement qui seront remboursés à la commune par les revenus qu'ils génèrent.

Pour ce qui en va du port et de la zone lacustre, cette réalisation est grandement appréciée par la population. Ce projet bénéficie aussi du fait que les communes de Tannay et de Mies se sont mises ensemble pour partager les coûts. Sans ce partage, les charges auraient été bien plus conséquentes. Ajoutons que le canton remboursera 95% des 2,58 millions de francs que coûte la renaturation du Torry.

Au bout du compte, il s'agira de moins de 10% du total des investissements qui resteront à la charge des finances communales. La commune a ainsi considérablement augmenté son patrimoine, ce qui la rend moins vulnérable aux aléas conjoncturels ; sans parler du renforcement de la qualité de vie pour les habitants actuels de Tannay et ceux qui souhaitent s'y installer.

### A L'HEURE DES COMPTES

Les dernières machines de chantier ont quitté la zone des rives du lac cet automne. Le moment de faire le décompte final est ainsi venu. Ce dernier n'est bien entendu pas encore complètement établi au moment de la mise sous presse de la présente édition du Tannayroli. Ce qui est toutefois déjà assuré, c'est que les autorisations de dépenses données par le Conseil communal au cours des derniers trois ans pour la construction du port, la renaturation et l'aménagement global ont été respectées, y compris les préavis de financement pour le pavillon technique central, la pêcherie et les abords de la Buvette de la plage. Au premier semestre 2025, les comptes de ce chantier emblématique pour notre commune pourront être présentés aux citoyens.

### L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

La commune a entamé l'année 2024 avec une dette de 15,75 millions de francs, due principalement aux emprunts levés pour le financement des investissements de la zone lacustre et de l'immeuble Floréal.

Cette dette sera réduite à la fin de l'année à 14,25 millions de francs. Grâce à une gestion parcimonieuse de ses deniers et à la stabilité du point d'impôt, la commune a en effet pu rembourser des emprunts arrivant à échéance. Elle peut ainsi assurer le financement d'autres projets indispensables à l'amélioration de ses infrastructures dans les années à venir.





Citons le remplacement de l'éclairage public actuel trop dévoreur en énergie, ou le réaménagement de la route de St-Cergue pour améliorer la sécurité et le calme des riverains.

### LE BUDGET 2025

Début décembre, la Municipalité présente le budget de fonctionnement 2025 au conseil communal. Ce budget est légèrement en baisse par rapport au précédent exercice. Il a été élaboré en tenant compte des frais de fonctionnement effectifs à prévoir pour 2025, malgré la part habituelle d'incertitudes dues à des événements imprévisibles. Il affiche un équilibre entre les

charges et les recettes, avec un très léger bonus. Le montant des charges proposé s'élève à 15,23 millions de francs. Il appartient au Conseil communal d'approuver ce budget.

**L'objectif premier de la Municipalité est de gérer son budget de fonctionnement et celui consacré aux investissements de manière à ne pas hypothéquer l'avenir de la commune. Transmettre des finances saines aux générations à venir est aussi un aspect de l'exigence de durabilité attendue dans tous les domaines.**

Claus Hässig, Vice-syndic,  
notamment en charge des finances



## Le Centre Manor de Chavannes reconnecté

**Le bus de la ligne 813 desservira à nouveau le Centre Manor Chavannes à partir de décembre. Cette desserte, interrompue en 2012 en raison d'une fréquentation insuffisante, a été repensée dans le cadre de la modernisation et de l'extension du centre commercial, ainsi que des besoins en mobilité qui ont évolué.**

Dans le cadre de la révision des horaires pour 2025, l'itinéraire de la ligne reliant Coppet et Chavannes-des-Bois a été adapté pour inclure la commune de Mies et le Centre Manor, situé à Chavannes-de-Bogis. Le bus circulera désormais en boucle : le matin, il partira de Coppet en desservant successivement Commugny (Centre et Monthoux), Chavannes-de-Bogis (Champs Blancs), le Centre Manor, et enfin Chavannes-des-Bois, avant de repartir en direction de Mies, Tannay et Coppet, son terminus. À partir de 14 h, le circuit s'inverse, optimisant ainsi les flux en fonction des déplacements pendulaires et scolaires. Les horaires ont été définis pour répondre aux besoins des pendulaires se rendant au centre commercial, tout en assurant une desserte renforcée lors des périodes

de forte affluence. Ce dispositif vise à encourager l'utilisation des transports publics, limitant ainsi le recours aux véhicules individuels. Une communication officielle annoncera prochainement les horaires définitifs, mais il est d'ores et déjà prévu que le bus desservira le centre commercial pendant les nocturnes et lors des horaires spéciaux. Cette nouvelle liaison permettra aux employés et aux clients de rejoindre le centre en transport public.

Le nouvel arrêt, totalement rénové et complété par une desserte en sens inverse près de l'entrée principale du centre, est en cours d'aménagement pour être opérationnel en décembre, en même temps que l'entrée en vigueur du nouvel horaire.

Michaël Schlegel,  
Municipal chargé entre autres des transports



# Espaces Verts



VICE-SYNDIQUE

Marie-Noëlle  
Favarger Schmidt

## Le « frelon asiatique » a fait son apparition dans nos régions

**Depuis quelques mois, on entend beaucoup parler du « frelon asiatique » qui a fait son apparition dans nos régions et sans qu'on sache vraiment s'il fallait s'en inquiéter. Il est vrai que le seul nom de « frelon » n'est pas rassurant, d'autant plus affublé d'un mystérieux qualificatif !**

En fait, cette espèce d'insectes, originaire de régions situées entre l'Afghanistan et l'est de la Chine, a fait son apparition dans le bordelais dans les années 2000, sans doute importé par bateaux et s'est ensuite très rapidement répandu en Europe. En Suisse, on en a découvert pour la première fois en 2017 dans le Jura et les années suivantes dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg. Leurs lieux de vie privilégiés sont les lierres dans lesquels ils séjournent en passant de l'un à l'autre.

Tout comme son cousin européen, mais pas plus, le frelon asiatique peut être dangereux pour l'homme, car avec son dard et son venin, il peut évidemment piquer et il vaut mieux ne pas s'en approcher. Il se nourrit d'insectes indigènes, de mouches, de papillons, de sauterelles, de guêpes et d'abeilles sauvages. Mais surtout et c'est le plus préoccupant, d'abeilles mellifères, dont il peut décimer les colonies. Ces abeilles représenteraient jusqu'à 80% de leurs proies !

En Suisse, le frelon asiatique est par conséquent classé comme espèce exotique envahissante. Ainsi chaque saison, une colonie peut produire plusieurs milliers d'individus, presque trois fois plus que le cousin indigène ! Cette prolifération, que le réchauffement climatique favorise, inquiète évidemment les apiculteurs qui sont en première ligne. Mais plus largement c'est toute la biodiversité qui est menacée.

Les apiculteurs sont les lanceurs d'alerte mais ils manquent de ressources pour la traque. Celle-ci est faite essentiellement par des bénévoles aidés par la Protection civile. A eux seuls ils auront peine à enrayer cette invasion, même si l'idée est de limiter cette population et non de l'éradiquer.

### LE CANTON APPELLE DONC LA POPULATION À SIGNALER TOUTE PRÉSENCE SUSPECTE

Et dans le cas où vous découvririez un frelon suspect, il est recommandé de le photographier, avec son portable par exemple, et d'envoyer la photo au Service sanitaire apicole ([info@api-service.ch](mailto:info@api-service.ch)) avec indication du lieu et de la date. Etant entendu que la méthode la plus efficace est la destruction des nids, c'est une tâche qui incombe au canton, avec le concours des apiculteurs qui participent à leur recherche. Rien que l'année dernière quelque 40 nids ont ainsi été détruits dans la canton et actuellement une centaine a été répertoriée.



Marie-Noëlle Favarger Schmidt,  
Municipale chargée entre autres des Espaces Verts



# Culture - CinéRoli

## Le commun dans notre quotidien ?

**La Commission culturelle vise à tisser des liens au sein de la commune, de réunir les habitants de différents milieux et de poser une question fondamentale : qu'est-ce que le commun dans notre quotidien ?**

Dans un village où la plupart d'entre nous mènent des vies de pendulaires, l'initiative du CinéRoli est née de ce besoin de recréer du lien, d'inventer des espaces où l'on se retrouve, où l'on partage. Ainsi, chaque deuxième weekend du mois, de janvier à juin 2025, notre salle communale se transformera en un cinéma de village. Ce lieu sera conçu pour encourager la réflexion et les rencontres autour de projections, guidées par une recherche de diversité et de qualité. Vous y découvrirez des oeuvres primées, souvent absentes des plateformes de streaming habituelles.

Le **CinéRoli** est une invitation à explorer les différentes «échelles du commun» : dans la maison jusqu'à l'espace public, en passant par nos relations de voisinage. La programmation est pensée pour susciter en nous des questions sur nos liens aux autres, sur la manière dont nos espaces, privés ou collectifs, façonnent nos interactions. Comment nos maisons peuvent-elles être des lieux de cohabitation harmonieuse ou de tensions latentes ? Comment le voisinage peut-il être représenté comme un espace à la fois de division et d'union dans différents récits ? Comment l'espace public peut-il être repensé pour répondre aux besoins de diversité et de qualité dans les interactions humaines ?

Au fil des mois, les films sélectionnés au CinéRoli nous rappelleront que nos espaces, qu'ils soient intimes ou partagés, exercent une influence profonde sur notre manière de vivre ensemble. En explorant ces dimensions, nous découvrirons des récits qui mettent en lumière les défis et les beautés de la cohabitation, les liens visibles ou

invisibles qui se tissent dans le voisinage, et les possibilités de réinventer notre présence dans l'espace public. Ces films, porteurs de questions et d'émotions, nous invitent à réfléchir à la commune que nous souhaitons construire ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2025 pour deux films qui ouvriront une réflexion sur le «commun dans la maison». **Le samedi 11 janvier à 15:00**, nous projetterons **Moriyama-San**, un documentaire poétique de Beka & Lemoine qui explore la vie dans une maison japonaise où le privé se mélange avec le collectif. **Le dimanche 12 janvier à 17:00**, nous diffuserons **Parasite**, de Bong Joon-ho, Palme d'or à Cannes, qui révèle les fractures sociales et les tensions cachées dans le foyer.

Pour en savoir plus sur la programmation complète, rendez-vous sur notre site [www.cineroli.ch](http://www.cineroli.ch), où vous pourrez également vous inscrire à notre newsletter pour ne jamais manquer une projection.

Daniel Pilsworth,  
Commission culturelle de Tannay

### Réservez dans vos agenda

**Samedi 11 janvier 2025 à 15:00** Salle communale projection de «Moriyama-San» film documentaire poétique de Beka & Lemoine

**Dimanche 12 janvier 2025 à 17:00** Salle communale projection de Parasite, film de Bong Joon-ho, Palme d'or à Cannes

[www.cineroli.ch](http://www.cineroli.ch)





# TannEco

ASSOCIATION



www.tanneco.ch

## Les chroniques de TannEco

**Après notre participation au 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Amicale de Tannay en juillet, la rentrée fût animée avec en ligne de mire la préparation du premier marché de Noël Nature et de seconde main, Le Noël Bazaar, entre convivialité et créativité, dans l'esprit d'une fête de village.**

La rentrée a démarré sur les chapeaux de roues avec la participation de TannEco mi-septembre au festival **Multirêv** organisé par l'association Climat Versoix & Région. L'association y a notamment présenté les jeux en bois réalisés par notre spécialiste maison, à savoir notre trésorier. Ces jeux ont rencontré un vif succès et sont désormais disponibles sur la plateforme de partage et d'échange **1295.ch**, réalisée par et pour les habitants de la région. A cette occasion, nous vous rappelons que cette plateforme est régulièrement mise à jour avec des objets disponibles en prêt, des services, ainsi que des activités, accessibles à tous. Que vous cherchiez un outil pour bricoler, jardiner, ou un jeu pour les fêtes de fin d'année, ce site vous permet d'emprunter tous les objets dont vous avez besoin !

Notre seconde sortie découverte pour les membres de l'association, à savoir la **visite des locaux des Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE)**, a eu lieu début octobre. Après la visite du Domaine de Sous-Cor, organisée en collaboration avec les Jardins-forêts suisses de ce printemps, nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec Stefan Breugelmans (responsable eau potable) et Pierre-Alain Beauverd (fontainier)

présents depuis de nombreuses années dans les communes de Terre Sainte.

Dans une joyeuse ambiance, nous avons pu visiter le **domaine de Balessert**, la source d'eau de la Rippe, ainsi que le chantier de réhabilitation en zone de protection de la source du Bornet.

Tout début octobre, nous avons également participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Tannay. De nombreuses idées ont émergé à cette occasion, dont nous vous parlerons très prochainement.

La projection du film "**Un monde sous vide**" en collaboration avec la Commission culturelle de Tannay s'est déroulée début novembre. Ce film, à mi-chemin entre le documentaire environnemental et le film de voyage, qui a reçu de nombreux prix, a permis, à l'issue de la projection, un échange avec les personnes présentes autour de nos questionnements quant à l'utilisation du plastique, ainsi que la qualité de notre environnement, notamment des micropolluants qui y sont présents. Merci à la Commission culturelle, ainsi qu'à la Municipalité, qui ont œuvrés pour une projection de qualité.

Visite des SITSE  
par les membres de  
l'association -  
octobre 2024







Pour terminer l'année en beauté, notre premier marché de Noël, **le Noël Bazaar**, a eu lieu le 17 novembre à la salle communale de Tannay, en présence de l'Harmonie de Terre Sainte, qui a illuminé ce moment par des mélodies de Noël. A cette occasion, les participants ont pu déambuler, dans l'esprit d'une fête de village, parmi les stands qui offraient en seconde main : jeux, vaisselle, bibelots, livres, ou encore du matériel de ski. Dans une ambiance conviviale les personnes présentes ont également pu participer à des ateliers créatifs, comme la confection de décorations de Noël à partir d'éléments naturels et de récupération, la réalisation de cosmétiques naturels à base de plantes du jardin, la fabrication de nichoirs pour le jardin ou encore la création d'emballages cadeaux durables (furoshiki).

Encore une fois, ce magnifique programme a été réalisable grâce à la participation des bénévoles de Tannay et alentours, ainsi qu'au soutien de la commune de Tannay. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nous réjouissons de vous retrouver en 2025 pour de nouvelles aventures !**

### Réservez dans vos agenda

**Mercredi 9 avril 2025**  
Assemblée Générale de TannEco

**Dimanche 25 mai 2025**  
Le PrinTannay (fête du printemps)

Un stand [1295.ch](http://1295.ch), où il était possible de déposer des objets vendus au profit de TannEco, était également présent.



▸ Préparation du marché de Noël - novembre 2024



▸ Présentation de TannEco au festival Multirêve de Versoix - septembre 2024



## Avis officiels

### Décès

Monney Antoine 25.06.2024  
Lüchinger Werner 25.10.2024

### Naissances

Cocaj Enes 25.05.2024  
Piccolo Luna 11.06.2024  
Kembo Elyôn 25.06.2024  
Apin Amelia 18.10.2024

### Mariages

Luige Tiina et Kangur Tauno 18.07.2024  
Robbiati Anne et Fabio 03.08.2024

## Annonces & agenda

**Mercredi 11 décembre 2024**

**Place du village**

Visite du père Noël  
organisée par l'Amicale.

**Samedi 11 janvier 2025 à 15:00**

**CinéRoli > Salle communale**

Projection de «Moriyama-San», film  
documentaire poétique de Beka & Lemoine.

**Dimanche 12 janvier 2025 à 17:00**

**CinéRoli > Salle communale**

Projection de Parasite, film  
de Bong Joon-ho, Palme d'or à Cannes.

**Vendredi 24 janvier 2025**

**Salle communale**

Fête de l'Indépendance vaudoise.

**Dimanche 25 mai 2025**

**Place du village**

Le PrinTannay (fête du printemps).

**N° 51**  
**Décembre 2024**

### Editeur

Commune de Tannay  
Responsable  
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

### Rédaction

Fabrice Beaux  
Marie-Noëlle Favarger Schmidt  
Claus Hässig  
Denise Rudaz  
Michael Schlegel  
TannEco  
Daniel Pilsworth

### Conception & mise en page

Fabrice Nassisi  
Tamara Blanchoud

### Impression

Imprimerie de Versoix  
Imprimé sur papier FSC  
Olin Regular extra blanc mat

